

Accueil et accompagnement

Étudiants en situation de handicap



Universités & Écoles

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
 Université Paris 2 Panthéon-Assas
 Université Sorbonne Nouvelle (ex-Paris 3)
 Sorbonne Université : Faculté des Lettres
 (ex-Paris Sorbonne - Paris 4)
 Université de Paris
 (ex-Paris Descartes - Paris 5 et ex-Paris Diderot - Paris 7)
 Sorbonne Université :
 Faculté de médecine - Faculté de sciences et ingénierie
 (ex-Pierre et Marie Curie - UPMC - Paris 6)
 Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
 Université Paris Dauphine-PSL
 Université Paris Nanterre
 (ex-Nanterre - Paris 10)
 Université Paris-Saclay
 (ex-Paris-Sud - Paris 11)
 UPEC Université Paris-Est Créteil
 (ex-Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Paris 12)
 Université Sorbonne Paris Nord - Paris 13
 Université Gustave Eiffel
 (ex-Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM - Paris 14)
 UVSQ - Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
 Université d'Évry - UEVE
 (ex-Évry Val-d'Essonne - UEVE)
 CY Cergy Paris Université
 (ex-Cergy-Pontoise)
 Conservatoire national des arts et métiers - CNAM
École des hautes études en sciences sociales - EHESS
 École nationale des chartes
 École normale supérieure Paris-Saclay - ENS Paris-Saclay
 (ex-ENS Cachan)
 INALCO - Institut national des langues et civilisations
 orientales

EHESS

Page

1	Vos interlocuteurs	2
	Structure	2
	Chargé-e d'accueil	2
	Permanences	2
	Modalités d'une 1 ^{re} prise de contact	2
2	Accompagnement pédagogique	3
	Aides humaines	3
	Aides techniques	3
	Organisation au sein de chaque formation	3
	Modalités de contrôle des connaissances	3
	Bibliothèques	3
3	Médecine préventive	4
4	Orientation et insertion professionnelle	4
5	Vie pratique	5
	Accessibilité du cadre bâti et circulation	5
	Transports	5
	Hébergement	7
	Restauration	9
	Accompagnement	10
	Aides financières	10
6	Vie étudiante	11
	Activités associatives et culturelles	11
	Activités physiques et sportives	11
7	Politique handicap	11
	Info plus...	11



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

1 Vos interlocuteurs

✓ Nom et localisation de la structure

Bureau d'accompagnement des étudiants en situation de handicap

Bureau 832 - 8^e étage

54 Boulevard Raspail

75006 Paris

✓ Présentation de la structure

Le service handicap assure au quotidien l'accueil, l'accompagnement, l'information et le suivi individualisé des étudiants en situation de handicap ou gravement malades et assure la coordination avec les différents interlocuteurs et partenaires de l'EHESS.

Ces principales activités sont:

- L'évaluation des besoins de chaque étudiant au sein des équipes plurielles,
- La mise en œuvre et le suivi des aménagements humains et techniques et de l'accessibilité pédagogique,
- L'information et la coordination avec la communauté universitaire (enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques, étudiants)
- Le développement de partenariats avec des structures, équipes de recherche et institutions extérieures concernées par le handicap

www.ehess.fr/fr/mission-handicap

✓ Nom de la référente handicap

Marie COUTANT

Tél : 01 49 54 25 89

mcoutant@ehess.fr

accueil.handicap@ehess.fr

✓ Permanences

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Rendez-vous conseillé.

✓ Modalités d'une première prise de contact

L'EHESS forme au Master de recherche, au doctorat et au Diplôme de l'EHESS. Il est conseillé aux nouveaux étudiants de prendre contact avec le service handicap le plus tôt possible, afin d'entamer une analyse des besoins et la mise en place des aménagements avant le début des séminaires. Les aménagements ne sont jamais rétroactifs mais le service handicap reste néanmoins à l'écoute des étudiants tout au long de l'année.



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

2 Accompagnement pédagogique

Suite à l'évaluation des besoins par la structure d'accueil, un plan personnalisé d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) est élaboré en concertation avec l'équipe plurielle, notamment le service médical de prévention et de promotion de la santé et les équipes pédagogiques. Ce plan peut comprendre les éléments suivants :

✓ Aides humaines

- Tutorat pédagogique (manipulation d'ouvrage ou d'archives, recherche bibliographe, etc.)
- Prises de notes, enregistrement audio
- Interprétation français/langue des signes/français etc.

✓ Aides techniques

Le service handicap dispose de matériel technique ou spécialisé en accès libre ou disponible au prêt sous certaines conditions :

- Ordinateur portable équipé des logiciels comme ZoomText, Antidote, Cordial
- Loupes
- Boucles magnétiques transportables
- Dictaphones MP3
- Pédale de transcription
- Photocopies

✓ Organisation au sein de chaque formation

Chaque étudiant de l'EHESS est placé sous la responsabilité scientifique et pédagogique d'un enseignant-chercheur, le tuteur, la tutrice en Master, le directeur ou la directrice de thèse en doctorat. Naturellement, ce ou cette chercheur(e) est, si l'étudiant ne s'y oppose pas, partie prenante de l'élaboration du plan d'aménagement d'études. De plus et dans la plus stricte confidentialité, le service handicap fonctionne étroitement avec chaque mention de master ou formation doctorale.

✓ Modalités de contrôle des connaissances

Selon son modèle pédagogique de formation à la recherche par la recherche, les modes de contrôle des connaissances, si elles varient d'une formation de master à l'autre, prennent souvent la forme de travaux de recherche.

Les étudiants et étudiantes en situation de handicap sont soumis aux mêmes critères d'évaluation que l'ensemble du groupe. En revanche, ils ont parfois droit à des dispositions particulières qui sont notifiées par le service handicap, sur proposition du médecin de prévention et en équipe plurielle et notifié dans le plan d'accompagnement.

✓ Les bibliothèques

L'EHESS ne dispose pas de bibliothèque universitaire mais certains centres de recherche ont un fonds documentaire spécialisé accessible aux étudiants.

www.ehess.fr/fr/documentation-et-collections

Tout à côté de l'EHESS :

- **Bibliothèque « Fondation maison des sciences de l'homme » (FMSH)**

54 Bd Raspail (2^e étage) - 75006 Paris - bibliotheque.fmsch.fr/fr/article/babylone

Accessible aux étudiants à mobilité réduite, un poste de travail réservé aux usagers en situation de handicap

Et aussi : • **Bibliothèque nationale de France - Site François Mitterrand**

Quai François Mauriac - 75013 Paris / Accueil handicap : 01 53 79 37 37

Accès libre aux étudiants présentant une carte d'invalidité et à leurs accompagnateurs.



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

3 Médecine préventive et de promotion de la santé

Le service handicap travaille avec le service de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS) auquel il est rattaché et qui intègre naturellement ses équipes plurielles. L'équipe pluridisciplinaire du SIUMPPS des Saint-Pères accueille, écoute, informe les étudiants et les étudiantes, dans le

respect du secret professionnel. Pour les étudiants en situation de handicap, les médecins désignées CDAPH formuleront un avis sur les aménagements d'examens et concours, listera les incapacités et proposera éventuellement des adaptations possibles pour le suivi des études. La décision d'aménagement revient ensuite à la présidence de l'établissement qui notifiera sa décision.

Le SIUMPPS propose aussi, sur rendez-vous, des consultations gratuites ou spécialisées telles que :

- des consultations gynécologiques ;
- des bilans bucco-dentaires ;
- une prise en charge psychologique ;
- des vaccinations

Pour l'entretien général de prévention la prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur www.doctolib.fr

Centre de médecine préventive - Centre de santé de l'université de Paris
45, rue des Saints Pères- 1^{er} étage, porte T145 - 75006 Paris (M^o Saint-Germain-des-Prés)
Sur rendez-vous via Doctolib ou - Tél. : 01 42 86 43 34
www.siumpps.parisdescartes.fr/

4 Orientation et insertion professionnelle

Le service handicap travaille en collaboration avec le Service d'aide à l'insertion professionnelle (SAIP) qui accompagne les étudiants et étudiantes de l'EHESS dans la construction de leur projet professionnel et leur accès aux stages de Master.

Service de l'aide à l'insertion professionnelle - SAIP

saip@ehess.fr

54 bd Raspail 75006 Paris

8^e étage - Bureau 0808

33+(0)1 49 54 24 70/ 24 54



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

✓ Accessibilité du cadre bâti et circulation

Il est important de se faire connaître auprès du service handicap, afin d'évaluer les conditions d'accès et de circulation dans l'enceinte de l'établissement. Pour les étudiants à mobilité réduite et les étudiants non-voyants, une visite du site est souhaitable.

Site Raspail (Paris 6^e)

* 54 Boulevard Raspail 75006 Paris

Le site est accessible. Les étages sont desservi par 2 batteries d'ascenseurs. Sanitaires à chaque étage.

* 105 boulevard Raspail 75006 Paris

Le 105 boulevard Raspail est accessible aux étudiants en fauteuil roulant (hors salle 10) desservi par l'ascenseur principal (vocal et Braille).

Amphithéâtre François Furet : deux places par l'entrée du premier étage pour s'installer en fauteuil roulant.

Toilettes adaptées à tous les étages.

Il est possible, pour les étudiants qui en font la demande à la mission, de se garer dans la cour.

* 96 boulevard Raspail 75006 Paris

Les 2 salles d'enseignement sont accessibles. Toilettes adaptées couloir de gauche.

* 10 rue M. Le Prince 75006 Paris

Salle Duprond accessible mais il est nécessaire de faire ouvrir le porche préalablement.

Site Campus Condorcet

8, cours des Humanités, Aubervilliers

(M^o 12 Front Populaire, RER B La Plaine Stade de France, Bus 139,153, 239, 302, 512)

L'EHESS installe progressivement ses équipes de recherche et ses enseignements sur le nouveau campus de sciences humaines et sociales.

L'accès aux lieux publics des personnes aveugles accompagnées de chiens-guides ou d'assistance est défini par le décret n° 2014-362 du 20 mars 2014.



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

✓ Transports

Site Raspail

54, 105 et 96 boulevard Raspail 75006 Paris

Métro : Sèvres-Babylone, Notre-Dame-Des- Champs ou Saint-Placide

Bus : 63/ 68/ 70/83/ 84/ 86/94 arrêt Sèvres-Babylone

96/89/95/94 arrêt Rennes St Placide

68/ 58/82 arrêt Notre Dame des Champs

Site Campus Condorcet

8 cours des humanités - 93300 Aubervilliers

Métro : Front Populaire - sortie 2 rue Waldeck Rochet,

RER : B : La Plaine Stade de France

Bus : 39, 153, 239, 302, 512

■ Prise en charge d'un service de transport adapté ou d'un véhicule personnel

Île-de-France Mobilités (anciennement STIF) a mis en place un service spécifique de transport de porte à porte pour les élèves et les étudiants en situation de handicap. Service collectif, il permet le transport groupé d'élèves et d'étudiants dans des véhicules de petite capacité et adaptés à leurs besoins. Le fonctionnement de ce service est défini en fonction des emplois du temps des usagers. Ce service requiert un avis favorable de la CDAPH.

Formulaire de demande de transport à télécharger sur :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/transports-scolaires-adaptes-4/>

Etudiants résidant en Seine-et-Marne (77)

C'est le Conseil départemental qui organise les transports scolaires des élèves et étudiants handicapés. **Pour connaître les modalités de prise en charge :**

www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Le-transport-adapte

■ Transports en commun : Forfait Améthyste

Ce forfait annuel est réservé entre autres aux personnes handicapées sous conditions de ressources ou de statut résidant en Île-de-France. Il permet à son bénéficiaire de se déplacer de manière illimitée sur tous les modes de transport. Il est financé et distribué par les départements d'Île-de-France, qui décident des conditions d'éligibilité et peuvent également demander une participation financière aux bénéficiaires.

Il faut déjà disposer d'une carte Navigo personnalisée (www.navigo.fr). La demande de forfait Améthyste s'effectue ensuite auprès du Département ou du CCAS de la commune de résidence.

Pour le département de Paris, ce forfait, appelé Navigo Emeraude Améthyste, est réservé aux personnes habitant à Paris depuis au moins 3 ans.



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

■ Service de transport collectif adapté : Dispositif PAM

Il s'agit de l'un des services de transport adapté (car il y en a d'autres). C'est un service de transport spécialisé destiné aux personnes se trouvant dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun ou pour lesquelles cela représente une pénibilité excessive. Ce service met à disposition des véhicules adaptés pour se déplacer en Ile-de-France quel que soit le motif du voyage. Il est proposé dans l'ensemble des départements franciliens.

Chaque département possédant son propre service PAM, il est nécessaire de faire une demande d'adhésion auprès de l'agence dont dépend le domicile du demandeur.

<https://www.vianavigo.com/accessibilite/service-PAM>

Ce dispositif est destiné aux déplacements en lien avec des activités de loisirs, ou d'ordre professionnel et n'est donc pas un service de transport scolaire.

■ VIANAVIGO

Ce service informe les personnes en situation de handicap sur l'accessibilité des transports en commun d'Ile-de-France. Il procure également une aide personnalisée pour concevoir un itinéraire.

<https://www.vianavigo.com/accueil>

✓ Hébergement

■ Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

La demande de logement en résidence universitaire (et de bourse d'enseignement supérieur) est gérée par les CROUS et fait l'objet d'un dossier social étudiant, qui est un document unique. Cette demande s'effectue par internet entre le 15 janvier et le 15 mai. Il existe deux types de résidence universitaire :

- les résidences universitaires traditionnelles (chambres en structure collective) ouvrant droit au bénéfice de l'allocation de logement social (ALS - voir aides financières)
- les résidences conventionnées (studios) ouvrant droit au bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL - voir aides financières).

Les étudiants peuvent via le site www.messervices.etudiant.gouv.fr faire une demande de logement (6 vœux sur 3 secteurs et 2 vœux par secteur).



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

CROUS de Paris

www.crous-paris.fr (service aux étudiants - mission CROUS handicap)

Le CROUS de Paris a une mission handicap dédiée à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé reconnu par la MDPH. Une commission handicap se réunit début juin pour examiner les demandes de logement.

www.crous-paris.fr/aides-sociales/mission-crous-handicap

mission.handicap@crous-paris.fr

Tél. : 01 40 51 35 57 (mardi, mercredi et vendredi). Accueil uniquement sur rendez-vous

Pour un premier contact, envoyer un mail en indiquant l'établissement dans lequel vous souhaitez étudier et votre projet de formation.

→ Des demandes de logements adaptés ou domotisés peuvent également être faites auprès des CROUS de Versailles et de Créteil.

■ Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF)

La fondation propose des résidences étudiantes avec logements domotisés et services d'aide humaine intégrés.

Résidence étudiante adaptée à Paris : REA Centre Colliard - 4 rue Quatrefages - Paris 5^e

› Hébergement

- 16 logements conventionnés pour étudiants en situation de handicap
- un service d'aide humaine et d'accompagnement est présent 24h/24, 7j/7

Contact : Corinne Stephan - Tel : 06.34.29.34.19 - rea.colliard@fsef.net

› Santé

Le centre Colliard dispose d'un centre de santé (consultations médecine générale et spécialités tiers payant), d'un centre de planification et d'éducation familiale, d'un Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU Pascal) et d'un relais étudiants lycéens.

www.fsef.net/index.php/etablissements/centre-colliard/residence-adaptee-centre-colliard

Autre résidence FSEF en Ile-de-France :

Campus de Nanterre : Sylvie Daigle - Tel : 01.41.20.94.20 - rua.nanterre@fsef.net

Les résidences FSEF : www.fsef.net/index.php/etablissements/residence-pour-etudiants-handicapes

■ Associations de logement étudiant à but non lucratif

Les associations proposent des logements en résidence ou en foyer, à des tarifs (redevances) pouvant être assez contrastés mais se situant dans une moyenne de 450 €. Il est généralement demandé des droits d'inscription (de 35 à 90 €) et un dépôt de garantie qui peut être financé grâce à l'avance LOCA-PASS (voir aides financières). Des services, à nouveau assez contrastés (loisirs, culture, restauration) peuvent être proposés selon les structures. Les logements proposés ouvrent droit, le plus souvent, aux aides au logement (APL ou ALS - voir aides financières).



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

› Association pour le logement des jeunes travailleurs : ALJT

Des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite sont recensés dans chaque résidence. Un dossier unique est à constituer (même lorsque l'on postule pour plusieurs résidences). Tous les logements sont conventionnés APL.

<https://www.aljt.com>

› Association des résidences et foyers de jeunes : ARFJ

www.arfj.asso.fr

Les résidences et foyers s'adressent principalement aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. Plus de 2000 lits sont proposés en Ile-de-France (à Paris et dans les Hauts-de-Seine). Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

› Union nationale pour l'habitat des jeunes : UNHAJ www.unhaj.org

Propose des solutions de logement et des services (emploi, info santé, restauration, sorties et loisirs) pour les jeunes de 16 à 30 ans. Il existe en Ile-de-France 27 structures. Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

› Union nationale des maisons d'étudiants : UNME www.unme-asso.com

Hébergement d'étudiants français et étrangers, de 16 à 25 ans, majoritairement des jeunes filles. Une fiche descriptive complète de chaque foyer est donnée.

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

■ Enseignes proposant des résidences étudiantes avec logements adaptés

› STUDEFI (EFIDIS) www.studefi.fr

Ce groupe propose des logements adaptés dans les Yvelines (Montigny-le-Bretonneux), l'Essonne (Massy, Orsay), les Hauts-de-Seine (Boulogne, Châtillon, Courbevoie, Ville d'Avray), la Seine-St-Denis (Aubervilliers, Le Raincy, Neuilly-Plaisance), le Val-de-Marne (Villiers sur Marne), le Val d'Oise (Cergy) et à partir de septembre 2018, en Seine-et-Marne (Noisiel).

Carole Coppolani : ccoppolani@efidis.fr (01 75 77 33 27)

› FAC HABITAT www.fac-habitat.com

Association proposant des logements en résidence aux étudiants et jeunes de moins de 30 ans. Le site mentionne l'existence de logements pour étudiants à mobilité réduite mais il faut contacter les résidences individuellement pour connaître leurs modalités d'accueil exactes.



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

✓ Restauration

Les restaurants universitaires du Crous proposent aux étudiants des repas complets et équilibrés pour un tarif social.

Le dispositif IZLY sur votre carte étudiante, permet le paiement dans les restaurants et cafétérias universitaires du Crous.

> À Paris 5^e

- Restaurant Universitaire Bullier
39 avenue Georges Bernanos (RER B Port-Royal)

> À Paris 6^e

- Restaurant Universitaire et cafétéria Mabillon
3 rue Mabillon (métro Mabillon)
- Restaurant Universitaire Mazet
5 rue Mazet (métro Odéon)
- Cafétéria
boulevard Raspail (RDC)

> À Aubervilliers et à Porte de la Chapelle

- Restaurant Universitaire Condorcet
14 cours des Humanités (RDC)
- Restaurant administratif et cafétéria
8 et 9 cours des Humanités (RDC)
- Cafétéria Universitaire
Rue du Département

✓ Accompagnement

Le CIDJ a développé le programme **HandiJeunes** destiné aux jeunes en situation de handicap. Une équipe de conseillers propose de nombreux services qui s'appuient sur un accompagnement sur mesure, une écoute personnalisée, des méthodes et des outils adaptés.

www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-a-etre-acteurs-de-leurs-choix/handijeunes-au-service-des-jeunes-et-des-familles



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

✓ Aides financières

› Bourse sur critères sociaux, aide au mérite

Aides gérées par le CROUS. Un dossier social étudiant est à constituer. La démarche se fait entre le 15 janvier et le 15 mai auprès du CROUS de son académie. Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux mais des années de droits à bourse supplémentaires peuvent être accordées sous certaines conditions et notamment celles liées à la situation de handicap.

› Bourse GIVEKA

La fondation GIVEKA aide financièrement des étudiants de nationalité française ou suisse ayant subi un accident ou contracté une maladie et éprouvant des difficultés financières pour entamer ou poursuivre des études supérieures (accomplies en France ou à l'étranger). La bourse peut également être utilisée pour financer les frais médicaux ou les dépenses de santé. Contacter le service social du CROUS de votre académie.

› Aide à la mobilité internationale

Aide gérée par le service des relations internationales de votre établissement.

› Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour les moins de 20 ans, allocation aux adultes handicapés (AAH), prestation de compensation du handicap (PCH), autorisation de prise en charge par Mobilités IDF ou le Conseil départemental de certains frais de transport domicile-lieu d'études : gérées par la MDPH

› Aide à la compensation du handicap pour les étudiants en stage obligatoire : gérée par l'AGEFIPH

<https://www.agefiph.fr/services-et-aides-financieres>

› Aides au logement

■ La Caisse d'allocations familiales (CAF) verse, sous condition de ressources, deux types d'aides au logement qui ne sont pas cumulables :

* **Aide personnalisée au logement (APL)** : Elle est versée directement par la CAF au bailleur et concerne la location de logements conventionnés.

* **Allocation de logement à caractère social (ALS)** : L'ALS ne peut être versée que si le logement n'est pas conventionné.

■ Avance LOCA-PASS : C'est un prêt sans intérêt permettant à l'étudiant de financer le dépôt de garantie qui peut lui être réclamé lors de la location d'un logement.

<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>



EHESS

École des hautes études en sciences sociales

www.ehess.fr

6 Vie étudiante

✓ Activités associatives et culturelles

L'association étudiante propose plusieurs activités culturelles et festives ouvertes à tous.

www.ehess.fr/fr/association-%C3%A9tudiants

✓ Activités physiques et sportives

www.ehess.fr/fr/association-sportive

7 Politique handicap

Un schéma directeur pluriannuel en matière de politique de handicap est défini par chaque établissement d'enseignement supérieur. Il présente les diverses actions mises en place, notamment les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

Le schéma directeur de l'EHESS est en place depuis 2016.

Infos plus...

Site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dédié aux étudiants handicapés :

À consulter :

Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé
Mon parcours handicap

Ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Office national d'information sur les enseignements et les professions

Publication de l'Onisep Ile-de-France

Directeur de la publication :

Frédérique Alexandre-Bailly

Délégué régional : Laurent Hugot

Délégués régionaux adjoints :

Héliène Legault et Christophe Leverrier

Cheffes de projet : Nathalie Vallet-Vautrelle

et Sophie Hachet

Conception éditoriale :

Catherine Vassilieff, Inspectrice de

l'éducation nationale chargée de

l'information et de l'orientation

Elka Parvanova, Responsable du service

Handicap - Université Paris 8

Marie Coutant, Chargée de mission handicap

- EHESS

Patrick Courilleau, Chargé de mission

handicap - Université de Cergy-Pontoise

Emilie Cohen, Responsable du relais

handicap - Université Paris Diderot

Ivan Botte, Chargé de mission handicap -

Université Paris 3

Dominique Archambault, Chargé de mission

handicap - Université Paris 8

Nathalie Vallet, Chargée du dossier handicap

- Onisep Ile-de-France

Conception graphique : Sylvie Geoffroy

Avril 2015 - Mise à jour Juillet 2020

Reproduction, même partielle, interdite sans

accord préalable de l'Onisep Ile-de-France

